



Sans papiers comment regulariser

Par **tchanko**, le **07/08/2014** à **12:14**

bonjour,rnrnJe suis français, ma compagne est argentine est ses deux enfants de 5 et 7 ans sont venu en france, en juillet 2013 un mois puis nous sommes parti ensemble au portugal sur une ile des açores! la les autorités portugaises leurs ont fait un visa jusqu'a fin janvier. donc fin janvier nous sommes revenus en france avant la fin de son visa. elle a donc depuis dépassé son visa. nous vivons donc ensemble depuis les enfants sont scolarisé, elle est sur la facture edf, elle profite de l'ame, on c'est pacsé début juin..rnil y a quelques jours je l'ai aussi déclaré a la caf vu que nous nous sommes pacsé, et ils m'ont suspendu mon AAH est mes APL! j ai envoyé les justificatifs qu ils me demandent, juste que les passeports non pas les visa dessus. rncomment la caf traite ce genre de cas? rncomment régulariser sa situation? rnpeut elle travailler dès maintenant?rnmerci d'avance pour votre réponse!rnrntchanko

Par **chris_idv**, le **10/08/2014** à **22:52**

Bonjour,rnrnLe PACS, contrairement au mariage, ne donne aucune prérogative en matière de titre de séjour. L'autorisation de travail pour votre compagne risque donc de se faire attendre ...rnrnLe PACS oblige néanmoins ses signataires à une aide matérielle l'un envers l'autre.rnrnOr votre compagne ne dispose pas d'un titre de séjour valide et ne peut donc pas travailler en France, ce qui réduit à néant sa capacité de revenus issue de son travail. A moins qu'elle ne dispose de revenus autres, ce qui n'est à priori pas le cas puisque vous indiquez qu'elle bénéficie de l'AME (= aide médicale d'état), c'est donc à vous de subvenir à ses besoins et à ceux de ses deux enfants tel que vous vous y êtes engagé dans le cadre du PACS.rnrnDe votre côté vous etiez éligible à l'AAH (= aide pour adulte handicapé) et à l'APL (=aide personnalisé au logement).rnCette dernière aide étant allouée uniquement aux personnes de revenus modestes comment comptez vous subvenir aux besoins d'une famille

et aux vôtres ?
Cordialement,
Cordialement,